L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 78. NOUVELLE-ORLEANS, 5 JUILLET, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncieres.

L'Etat de la Louisiane vs. les Débiteurs Délinquants de Taxes, Paroisse d'Orleans, Cinquieme District.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse dite dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m. samedi, le 5ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés immobilières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de constituer la collection des taxes annoncées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 15ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

ALEXANDER, HONORE—Taxe de 1881, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Sixième, désigné comme l'Ilet No. 772. Le dit lot mesure 150 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. La dite portion forme l'encoignure des rues Jefferson et Pleun.

ZEIGLER, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hilary et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 mesurant 60 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue Delaronde. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burthe et Delaronde.

ZEIGLER, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hilary et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 mesurant 60 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Delaronde. Le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Burthe et Delaronde.

WARMOTHE, H. C.—Taxe de 1881, montant à..... $7 20

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Sixième, désigné comme l'Ilet No. 773. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Pleun.

WILSON, FOLLARD.—Taxe de 1881, montant à..... $2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hilary et Delaronde, désigné comme le lot No. 9, de l'Ilet No. 185. Le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, W. H.—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 2 et 4 de l'Ilet No. 113. Les dits lots Nos. 2 et 4 mesurent 100 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 150 pieds.

WASHINGTON, CHAS.—Taxe de 1881, montant à..... $1 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burdette, Cypress, Washington et Huitième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'Ilet No. 260. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burdette et Cypress.

WARMOTHE, H. C.—Taxe de 1881, montant à..... $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Sixième, désigné comme l'Ilet No. 771. Le dit lot mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 326 pieds.

WILSON, FOLLARD.—Taxe de 1881, montant à..... $2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hilary et Delaronde, désigné comme le lot No. 9, de l'Ilet No. 185. Le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, W. H.—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 2 et 4 de l'Ilet No. 113. Les dits lots Nos. 2 et 4 mesurent 100 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 150 pieds.

WASHINGTON, E. VVE.—Taxe de 1881, montant à..... $1 20

Une certaine portion d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeannette, Madison, Cambronne et Cinquième, désigné comme une portion du lot No. 1 de l'Ilet No. 179. La dite portion mesure 25 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 80 pieds.

ZENNECK, A.—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Deux certains portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 150 pieds de large, à l'arrière, sur la rue Kerr-ville, 1081 pieds à 1106 pieds sur la ligne Hasear Freres.

ZIEGLER, SUC. ADAMS—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Sixième, désigné comme l'Ilet No. 772. La dite portion forme l'encoignure des rues Jefferson et Pleun.

ZIEGLER, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à..... $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Pleun, Léonidas et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 mesurant 90 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Pleun.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite le sous plus de dette, dans la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelque numéro, ladresse ou rues dans par le dit débiteur.

La vente sera faite sans estimation, pour de comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année seulement le prix donné avec vingt-cinq cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
State Tax Collector, Upper Courtel, Pontch e
Orleans, office, No. 84 Union Courtel,

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncieres.

L'Etat de la Louisiane vs. les Débiteurs Délinquants de Taxes, Paroisse d'Orleans, Cinquieme District.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse dite dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m. samedi, le 5ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés immobilières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de constituer la collection des taxes annoncées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 15ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

BARNES, ALFRED—Taxe de 1881, montant à..... $2 00

Un certain lot de terre, situé sur la rue Lowerline, entre les rues Napoléon et Jeanne, mesure 100 pieds sur la ligne qui la divise du sud, et 100 pieds sur la ligne qui la divise du nord, étant la moitié du Carré No. 2 de la Cie. Canal et Banking Co.. 200 pieds-sur le côté de la dite Lowerline, et 200